



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023 - 19
Séance du jeudi 6 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 6 avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Ange-Joseph FRATICELLI.

Mme Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents : 19	Présents : 12
Nombre de membres en exercice : 19	Représentés : 06
	Absents : 01

Membres présents : BALDOVINI Antony, BONIFACI Jean-François, CORONA Jean, FRANCESCHI Jean-Claude, FRATICELLI Ange – Joseph, LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, PAOLI Simon, PERGOLA Marie-Angé, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, VENTURINI Dominique

Membres représentés : BONY Sarah (Pouvoir à Célia SAEZ RICCIARDI), GIULY Martin (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MAIORE Marie-Laure (Pouvoir à Jeanne RAMAZOTTI), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Simon PAOLI), TADDEI Laurence (Pouvoir à Dominique LUCIANI)

Membres absents : CHEYNET Patrick

Date de la convocation : 31 mars 2023

Date d'affichage : 13 avril 2023

Date d'exécution : 11 avril 2023

OBJET : GENDARMERIE – PRISE EN COMPTE DE TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

Le président expose au conseil que la gendarmerie a souhaité voir la commune prendre en charge la fourniture et la pose d'éléments meublants réalisés sur mesure et destinés à équiper les locaux administratifs du nouveau bâtiment de la gendarmerie.

Selon la première estimation disponible, ces travaux s'élèveraient à 39 160 € HT.

Le plan de financement de cette opération pourrait s'établir ainsi qu'il suit :

Financier	Taux	Montant HT
Collectivité de Corse (DQ)	60 %	23 496, 00 €
Commune	40 %	15 664, 00€
	100 %	39 160, 00 €

Le président propose au conseil municipal d'adopter le principe de cette opération qui sera portée au budget 2023 (Opération N° 20161- Caserne de Gendarmerie) et d'en approuver le plan de financement.

* * *

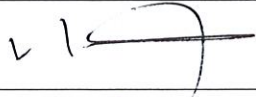

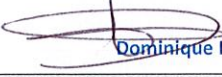


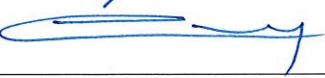










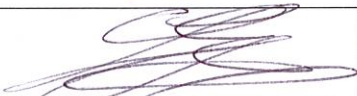
Le conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés,

D'approuver la prise en charge par la commune des travaux se rapportant à la réalisation, à la fourniture et la pose d'éléments meublants destinés à équiper les locaux administratifs du nouveau bâtiment de la gendarmerie pour un coût HT estimé à 39 160 € HT.

D'approuver le plan de financement de l'opération,

D'inscrire les crédits correspondants au budget 2023 (Opération N° 20161- Caserne de Gendarmerie).

Délibération n° 2023 – 19 – GENDARMERIE – PRISE EN COMPTE DE TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRATICELLI ANGE-JOSEPH Maire Pouvoir à	y				
LUCIANI DOMINIQUE 1 ^{er} adjoint Pouvoir à	y				
TADDEI LAURENCE 2 ^{ème} adjointe Pouvoir à D. LUCIANI	y				 Dominique LUCIANI
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE 3 ^{ème} adjoint Pouvoir à	x				
RAMAZOTTI JEANNE 4 ^{ème} adjointe Pouvoir à	x				
CORONA JEAN 5 ^{ème} adjoint Pouvoir à	x				
PAOLI SIMON Conseiller municipal Pouvoir à	x				
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal Pouvoir à					
GIULY MARTIN Conseiller municipal Pouvoir à JC. FRANCESCHI	x				 Jean-Claude FRANCESCHI
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale Pouvoir à J. RAMAZOTTI	x				 Jeanne RAMAZOTTI
PIRAS MARIA-ANTONIETTA Conseillère municipale Pouvoir à Simon PAOLI	x				 Simon PAOLI
BALDOVINI ANTHONY Conseiller municipal Pouvoir à	x				
RICCIARDI-SAEZ CELIA Conseillère municipale Pouvoir à	x				
BONY SARAH Conseillère municipale Pouv. à C. SAEZ RICCIARDI	x				 Célia SAEZ RICCIARDI
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal Pouvoir à	x				
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale Pouvoir à	x				
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. VENTURINI	x				 Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal Pouvoir à	x				
LUCIANI J-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à	x				

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,
Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

